

LES DERNIERS

Ouf ! Ils sont partis.

Plogoff est libéré des bruits de bottes et des pollutions lacrymogènes.

Plogoff respire enfin.

C'est un soulagement. Pas une délivrance.

Car Plogoff va vivre maintenant dans l'attente d'une nouvelle offensive.



BRUITS DE BOTTES

UNE ou deux offensives viennent encore de claquer dans un épais nuage de poussière, les dernières lacrymos s'effilochent en longs filaments de fumée âcre. Derrière l'écran opaque et suffoquant, on le devine : les mobiles viennent d'embarquer dans leurs camions kaki et s'en vont pour la dernière fois escorter les deux mairies annexes jusqu'aux vieilles pierres du petit-séminaire de Pont-Croix. Fin de partie : Plogoff la farouche, Plogoff la rebelle vient de vivre pendant six semaines l'un des épisodes les plus durs de son histoire anti-nucléaire. Et ce vendredi 14 mars, cette communauté, qui symbolise aujourd'hui la résistance au « progrès » aveugle, augmentée de milliers de fidèles accourus de toute la Bretagne, a fêté comme il se devait la fin de l'enquête. Après les messes quotidiennes de 17 H, une grand-messe avec son rituel de cailloux, de bouteilles incendiaires, avec ses rages, son humour cinglant, avec ses offensives et ses lacrymos. Le champ de maïs qui surplombe le calvaire de Trogor est jonché de débris de grenades, sur la route, plus bas, des bris de verre et cette fumée qui file sur le sud-est, poussée par les vents. Quelque temps avant la bataille, une voix au mégaphone avait rappelé non sans humour : « Les forces d'occupation évacuent le Cap-Sizun à partir de ce jour 17 H. Tout Garde mobile surpris à déambuler

au-delà de cette heure sur le territoire de la commune sera donc considéré comme illusion d'optique ».

Six semaines. Ça aura duré six semaines avec ce même punch au 31 janvier, une nuit glaciale balayée de vents d'ouest soufflant à 130 km/h, qu'au 14 mars, un après-midi printanier avec son soleil tiède. La veille de la fin de l'enquête, je rencontrai Jean-Marie Kerloc'h dans la grande salle de la mairie : il se préparait à un mariage. Toujours bonhomme, mais plus souriant et décontracté que la semaine précédente, il me confiait : « Le préfet pouvait faire l'enquête en quinze jours. Il l'a portée à six semaines car il pensait bien nous dompter, mais qu'il le sache, nous aurions tenu six mois et plus... ». Fanfaronnade ? Pas sûr. Une partie des cartes est tirée, le film des événements est en boîte. Qu'on le dévide : il est éloquent, chargé d'heures pathétiques, dramatiques ou plus souriantes. Plogoff a mis toute son âme dans cette bataille et c'est cette donnée insaisissable qui a bouleversé les plans des pouvoirs publics. Certes on imagine bien qu'ils avaient une petite idée de ce que serait le scénario du refus à Plogoff mais leur analyse psychologique de la population aura été trop sommaire. Pensaient-ils ces femmes et ces retraités de la Royale ou du Commerce aussi solides, aussi accrochés à cette pointe qui plonge dans l'Atlanti-

que, à ces landes pelées, à ces jardinets aux murets de pierres, à ces vents qui, en permanence, hantent les chemins, au point de ne pas désarmer six semaines de suite. « Ici, ça me fait penser à l'Irlande, ces visages, ces paysages, ces restes de barrages calcinés, ces murets défoncés », me confiait un journaliste anglais de l'« Observer » qui, à de nombreuses reprises, a fait des reportages en Ulster. Un hommage : sous ces mots, il soulignait la détermination et l'obstination des Plogoffistes...

C'est avec une énergie quasi-mystique que Plogoff s'est battu. « Leur piquer leurs terres, c'est leur piquer leur âme et ça, tu la défends avec tout ce que tu as », me disait l'autre jour Alain-Pierre Condette, le berger du G.F.A. Plus que contre le nucléaire, cette commune du bout du monde s'est d'abord bagarrée pour préserver un mode de vie, des valeurs forgées au long de son histoire. Si demain, les pouvoirs publics abandonnaient le projet d'une centrale nucléaire pour celui d'un complexe pétro-chimique, il est à penser que la réaction serait la même. « Pas de nucléaire à Plogoff » disait-on il y a quatre ou cinq ans. Aujourd'hui, l'information a fait son chemin, on parle facilement des dangers de l'atome et les pancartes disent : « Pas de nucléaire à Plogoff ou ailleurs ». Mais je reste persuadé que pour la majorité, le moteur principal de ce combat est d'a-

bord la défense d'un « Vivre au Pays ». Pas de bla-bla-bla, pas de discours : juste sauver ce coin de terre, où beaucoup de retraités ont choisi de finir tranquillement leur vie, d'une hypothèque terrible et d'un bouleversement qui, à lui seul, serait une apocalypse. Un journaliste de la télévision allemande confiait à un confrère d'Ouest-France : « Chez nous, on rencontre des gens qui sont contre le nucléaire pour des raisons plus ou moins scientifiques. D'autres en raison de leurs idées libérales (ils ont peur d'un Etat policier), d'autres encore parce qu'ils sont opposés au capitalisme... En tout cas des gens à la recherche de valeurs perdues. Alors qu'ici, ces valeurs non seulement ils ne les ont pas perdues, mais ils entendent bien les garder ». Le combat de Plogoff aura bouleversé les données habituelles du monde anti-nucléaire de la même manière que le combat des gars de Longwy, qui l'an dernier s'étaient battus, plus que pour la sidérurgie, pour un mode de vie né à l'ombre des crassiers et des hauts-fourneaux, avait affolé les équations syndicales...

« Ami, entends-tu le cri sourd... »

Temps frisquet. On est à deux jours de la fin de l'enquête. A Trogor, face aux gendarmes mobiles, des hauts-parleurs montés sur une camionnette balancent sans interruption depuis 9 h

le matin le chant des partisans sur fond de bruits de bottes nazies : « Ami, entends-tu le cri sourd du pays qu'on enchaîne ? ». La cassette qui passe et repasse inlassablement crachera son venin jusqu'à 17 h. A vous lâcher les nerfs. Une autre fois, les anciens combattants de la commune iront jusqu'aux mairies-annexes, porte-drapeaux en tête. Un cordon de mobiles bloque la route, Jean-Marie Kerloc'h s'énerve : « Laissez au moins passer les anciens combattants ». Bousculade, quelques coups, affolement : le cordon s'ouvre. Les anciens passent et les drapeaux flottent au vent tandis que retentit « La Marseillaise ». Un ancien interpelle les mobiles : « Mettez-vous au moins au garde à vous pendant l'hymne national ! ». Déjà au premier soir des barricades, un drapeau tricolore, alors symbole de la démocratie pour les Plogoffistes, était étendu sur les carcasses de voiture : les blindés, les rangers en feront un chiffon. Ce type d'arguments, ce type de lutte ont pu dérouter les anti-nucléaires. Mais pour se battre, Plogoff a chargé ses batteries en puisant au plus profond de son passé, de sa culture, bref de son âme. Et le passé ici, c'est la résistance : pour endiguer le nouvel occupant, on s'est rappelé. La résistance de Plogoff en 80, c'est une commune soudée au coude à coude, comme une île, c'est un réseau de vigilance, ce sont des nuits de barricades, ce sont les

(Suite)

détritus déversés chaque nuit à Trogor, ce sont aussi ces petites boîtes sur lesquelles est écrit au feutre noir : «Pensez à nos détenus». On y glisse une pièce. C'est encore le «Da feiz an tadou coz» qu'on reprend aux moments forts. Violence non-violence : ce ne fut pas le débat des Plogoffistes. Ils ont tout simplement résisté avec les armes qu'ils avaient sous la main, sans faire de ces discours qui trop souvent encore paralysent le mouvement anti-nucléaire. De la même manière, ils ont échappé aux pièges d'une éventuelle récupération politique. Le P.S., l'U.D.B., le P.S.U. ... ont envoyé leurs représentants sur le terrain. Plogoff a accepté leur soutien. Point. Un mouvement apolitique au sens large, autonome, qui aura par exemple permis de voir médecins et pharmaciens du Cap manifester à Trogor. Ce n'est pas rien après tout.

Pour casser cette résistance singulière, les Pouvoirs publics ont tabassé Plogoff, ont pris des otages. Un instant groggy, Plogoff s'est serré les coudes et s'est fait île, debout derrière les carcasses de voitures calcinées, les pierres arrachées aux grèves... Rien n'y fit et surtout pas la répression qui élargira encore le soutien aux rebelles. On ne jugule pas ainsi le langage des tripes, le langage du cœur. «On a un peu peur au début, me dit une de ces femmes qui chaque jour viennent au comité de vigilance à Trogor, près du car de ramassage scolaire Mais la sauvagerie des mobiles n'a fait qu'enraciner notre combat. Aucun respect, nous n'avons aucun respect pour eux». Il faut les entendre, ces femmes de Plogoff. Tous les matins, chaque village à tour de rôle, elles viennent à la première heure tricoter les mailles de leur terrible guerre psychologique. Les invectives fusent, roulent : «Tas de détritus, résidus de fausses couches. J'aurais honte d'avoir un fils comme toi. Qu'est-ce qu'elle en dit, ta mère ?». Les plus vieux parmi les gendarmes mobiles ne bronchent pas, les jeunes ne sont pas très à l'aise dans leurs godillots. Une guerre d'usure, de harcèlement. A déconnecter un système nerveux. Et les femmes reprennent : une maille à l'endroit, une maille à l'envers. A midi, elles mangeront froid. Femmes de marins à la Royale, au Commerce ou à la pêche artisanale, elles ont su apprivoiser le temps. Sur 600 foyers dans la commune, il y en a peut-être 430 dont l'homme est engagé dans l'une des trois marines (350 au commerce, 50 dans la Royale, 30 artisans pêcheurs). Habitues à prendre leurs responsabilités, à se débrouiller seules, les femmes ont logiquement pris en main la résistance. Pendant six semaines, elles ont gardé le Cap, par tous les temps, dans toutes les circonstances...

«On va encore à la guerre ce soir, mémé !». La gosse a trois ans, elle est toute brune. Comme une soixantaine d'autres enfants, elle va à la maternelle de Plogoff. Lorsque les mairies annexes stationnaient à St Yves, elle passait, chaque soir après l'école, avec sa grand'mère devant le dispositif policier pour gagner la maison. «Sûrement que les gosses de cinq ans s'en souviendront, de ces six semaines. Ils seront sûrement un peu marqués», me dit la directrice de l'école, en me montrant les dessins des gosses : beaucoup de couleurs, là un hélicoptère qui survole un convoi, de mobiles sans doute, ici des gens qui courent, bref des scènes de la «messe» quotidienne. Dans la cour de récréation aussi, les jeux se sont branchés sur l'actua-

lité brûlante du bourg : on prend les couvercles de poubelle pour en faire des boucliers, on parle de fusils, de «céléresses»... La directrice dit encore : «Les parents ont toujours évité de les envoyer à la «messe». A l'école, on évitait toujours d'en parler mais vous savez, les gosses, ça joue et ça a toujours une oreille qui traîne». A l'école primaire, ces six semaines auront aussi perturbé quelque peu le travail scolaire, l'excitation compréhensible née de l'occupation. Même scénario au C.E.T. d'Audiernne. «Les gars rageaient souvent quand ils avaient cours jusqu'à 6 h le soir, me dit un professeur de gymnastique. Et les devoirs qui demandaient 2 à 3 h de travail étaient bâclés en 10 minutes».

«Il va falloir ramer...»

Lundi 10 mars. Minuit. Les barrages viennent d'être terminés au Loch et à la baie. Le bistrot de Céline est rempli. Ça tasse de la bière en écoutant une cassette de chants d'insurrection : «des canons par centaines, des fusils par milliers...». Des jeunes, extérieurs à la commune, ne comprennent pas qu'on leur ait demandé de quitter les barrages et d'aller se coucher. Un Plogoffiste : «C'est pas la petite guerre ici. Si on vous a demandé de quitter les barricades c'est pour éviter de nouvelles arrestations. Seuls cinq gars de la commune resteront là-bas pour les allumer. Eux connaissent le coin, ils se replieront sans problème». Des frictions entre Plogoffistes et gens de l'extérieur, il y en a eu. Dans ce coin de bout du monde à la mentalité insulaire, on a été toujours méfiant. Logique : toute résistance meurt de l'infiltration ou du débordement. Si au début de l'enquête on avait quelques craintes sur les rapports avec l'extérieur, en définitive tout s'est bien passé. Les «étrangers» ont dans l'ensemble joué le jeu, se pliant aux directives des Plogoffistes. Plogoff avait besoin de mains pour les barrages, il y en eut des centaines ; Plogoff avait besoin d'un soutien massif, ils sont venus à 50 000 le dimanche.

«Il n'y a pas de refus de l'aide extérieure, m'explique Jean Moalic, d'Évit Buhez ar C'hap.

Mais il fallait faire attention, c'était le moyen de ne pas être débordé. Il fallait que l'initiative reste locale. Ce qui paie auprès des pouvoirs publics, c'est qu'il y ait toute une population soudée qui refuse». Il se rappelle aussi, Jean Moalic, le temps qu'il lui a fallu pour être accepté à Plogoff. Il y a trois ou quatre ans, il avait déjà proposé un G.F.A. : sa proposition avait été sèchement rejetée. En 78, quand les menaces se feront vives, on viendra le chercher. Pour comprendre et pénétrer Plogoff, il s'agit d'abord de ne jamais brusquer les choses mais de jouer sur les cordes de la patience. Ce fut aussi la démarche des C.L.I.N. bigoudens : «Logiquement, dès le 31, on s'est retrouvé sur les barricades, explique un des responsables de la coordination anti-nucléaire. Souvent dans nos relations avec le comité de défense, on a été déconcerté. Tout au long de la

lutte, on a proposé des actions : ils les acceptaient ou les refusaient». Présente sur le terrain, la coordination a aussi et surtout travaillé sur l'extérieur en informant, en sensibilisant. Son rôle : un soutien logistique aux résistants de Plogoff. «C'est pas forcément en allant sur les barricades qu'on pouvait être le plus efficace», continue-t-il. Notre travail était aussi de provoquer une mobilisation de masse».

Aujourd'hui, les rumeurs d'affrontement se sont tuées à Trogor : les troupes ont plié bagages et l'emplacement des mairies annexes a retrouvé sa quiétude. «Mais le combat n'est pas fini» comme le soulignait l'autre jour Jean-Marie Kerloc'h. «Maintenant, dit Jean Moalic, il va falloir ramer. Le mouvement anti-nucléaire en France parle beaucoup trop : Plogoff, c'est le seul site où l'on agit. C'est fini le

temps des discours, il faut faire des propositions concrètes, terre à terre. Il faut qu'on devienne un centre d'expérimentation sur les énergies nouvelles : nous allons lancer un appel d'aide financière, d'aide directe sur le terrain, de matière grise». Plogoff, plus que tous les autres combats, marquera la contestation anti-nucléaire : par sa détermination, par le style de sa lutte. On en mesurera la réelle portée à la Pentecôte puisqu'un rassemblement national s'y déroulera. Les pouvoirs publics pensaient entrer dans la commune capiste comme dans du beurre. Ils se sont cassé les dents, ont réveillé le monde anti-nucléaire et effrayé la grande majorité des Bretons par leur dispositif policier. Sans doute ne faut-il pas vendre la peau de l'ours... mais on peut avoir bon espoir.

Solenn



Ouf ! les voilà partis !

Des moutons, pas de bâtons, pas de neutrons !



Photos Solenn

LA JUSTICE EN FLAGRANT DELIRE

JUDI 6 mars. Dans un palais de justice gardé comme une forteresse, l'huissier d'audience égrène des noms : «Yves Carval, Clet Carval, Vincent Pergolizzi, Philippe Donnart, Bernard Guyader, Philippe Quéré». Un à un ils entrent par une porte latérale et prennent place. Les trois autres, prévenus, Alain Le Lagadec, Pascal Boubour et Jean-Pierre Kergoat seront jugés après. Enfin, c'est ce qui est prévu. Clet Carval se tourne vers la salle, pleine de visages amis, et dit en levant le poing : «C'est la lutte». La salle applaudit. Le président Bonnar-

Et Vincent Pergolizzi, l'horticulteur niçois en chômage, que faisait-il là ? «Un reportage». Pour le groupe militant auquel il appartient. Dans sa musette on a déniché une formidable pièce à conviction, un méchant petit bout d'ardoise. «Montrez-le» demande Yann Choucq. Murmures amusés dans la salle.

Philippe Donnart, 18 ans, commis boucher à Clédén-Cap-Sizun, est le plus jeune inculpé. «J'étais venu en vélo. Quand les autres ont chargé, j'ai essayé de me débiter. Mais ils m'ont gaulé». Le président montre un lance-pierres : «C'est le vôtre ?» Phi-

lippe Donnart secoue la tête. Yves Carval se lève et vole à son secours : «Ça ne peut pas être le sien, puisque c'est le mien !».

Bernard Guyader, 24 ans, marin-pêcheur à Tréméoc : «Je me suis trouvé près d'un type qui avait les lèvres ouvertes et qu'un gendarme rejetait à terre». A-t-il injurié les forces de l'ordre ? Oui, «mais pas ce jour-là !»

Et Philippe Quéré, 21 ans, chômeur et quimpérois. Aussi laconique que Jules César à son retour de Gaule, vous savez : «veni, vidi, vici» (voir les pages roses du dictionnaire). Il a dit : «J'ai été chopé, je suis là».

Avec tout cela personne n'est beaucoup plus avancé. Malgré moisson pour soutenir une accusation d'action menée à force ouverte, etcoetera, etcoetera... Masque d'empereur romain, le procureur Constant déroule un plan de Trogor. Commencement d'un long conciliabule ? Les inculpés doivent venir raconter où ils se trouvaient. Ça s'éternise. Enfin on entend les premiers témoins.

Ratissage

Garde-à-vous, salut, repos, le capitaine Le Téo dépose. Il s'y croit. Il parle du «glacis sud», de la «crête militaire», ce que nous autres pékins nous nommons crête militaire dos d'âne. Il conte ses faits d'armes en s'aidant de notes. L'adjudant Salaün a aussi ses petites notes. Le croiriez-vous ? Elles confirment celles du Capitaine Le Téo...

Et l'on refait le coup du plan. Ça dure encore plus longtemps. Jean-Pierre Mignard, autre défenseur, en profite pour critiquer la procédure choisie : le flagrant délit. Viennent les sans-garde.

Gendarme Burin : «J'étais en mission de ratissage». Le joli mot ! «Suite à notre ratissage, j'ai interpellé Clet Carval. Il nous tirait au lance-pierres». Ce jour-là ? «Ce jour-là je ne l'ai pas vu parce que j'étais de ratissage. Mais je l'avais repéré les autres soirs». Comment ? «Il était plus âgé que les autres». Mais encore ? «Il était habillé d'un bleu de marin délavé». Quel signe distinctif dans un pays de marins !

Un avocat relève une contradiction entre une déposition et le procès verbal de synthèse. Le procureur a cette lapalissade : «Le procès verbal de synthèse n'est que la synthèse des procès-verbaux».

Gendarme Simon : «J'avais mission d'aller récupérer des meneurs. J'ai ramené Donnart. Il a jeté son lance-pierres». Me Choucq : «Vous l'avez arrêté à quelle distance du lance-pier-

res ?» Hésitation, puis : «A quinze mètres environ». Troisième gendarme. Il s'est aussi occupé de Donnart. Le lance-pierres était à quelle distance ? Hésitation, puis : «A quinze centimètres !...».

C'est alors que Me Choucq s'adresse au président. «Puis-je requérir l'huissier d'audience pour effectuer un constat ?»

C'est alors que Me Choucq s'adresse au président. «Puis-je requérir l'huissier d'audience pour effectuer un constat ?» Demande acceptée. L'avocat et l'huissier sortent. Cinq minutes plus tard ils reviennent.

Me Choucq : «M. le Procureur vos témoins se concertent !» Embarrassé mais consciencieux l'huissier en atteste : les gendarmes Brurin et Simon qui avaient déjà déposé avaient rejoint Vignolles et Gloaguen qui attendaient d'être entendus. Du coup ils ne le seront pas. Que vaudraient leurs témoignages ?

Horreurs

Après l'accusation, la défense présente ses témoins. Quelques hommes, beaucoup de femmes. Elles racontent ce qu'elles ont vu ce soir du 29 février où les gendarmes mobiles avaient tendu une véritable embuscade aux manifestants, les repoussant d'un côté à coup de grenades, leur tombant dessus de l'autre à coup de matraques.

«J'en ai vu six tomber sur un jeune» dit une femme. «J'ai vu les parachutistes sauter une haie d'aubépine» dit une autre. «Puis j'ai vu un jeune, le dos nu et trois ou quatre gendarmes qui le tenaient. Je suis partie. Je me suis retournée. Et je ne voyais plus que la matraque qui frappait, qui frappait. C'était horrible».

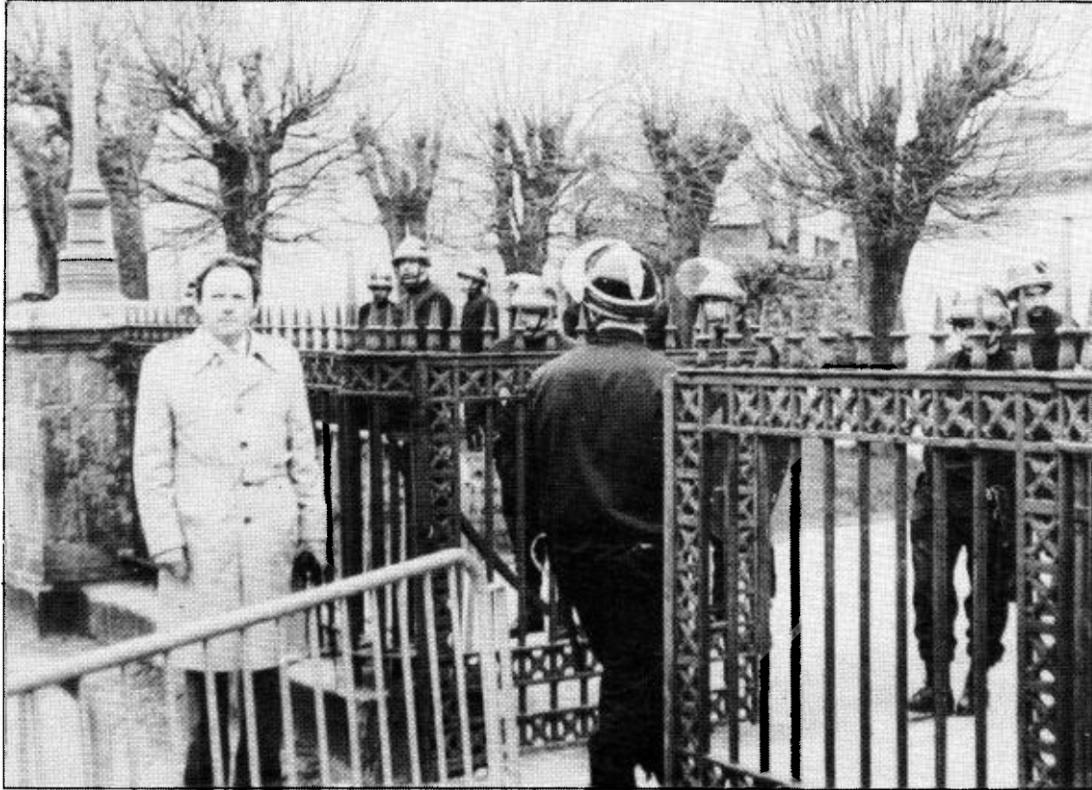
Amélie Kerloc'h, l'adjointe de Jean-Marie : «J'ai entendu crier au secours. Je suis allée. J'ai vu Yves Carval. Ils le traînaient. Un vieux disait : «Prenez-moi à sa place, j'ai fait autant de mal que lui». Ils l'ont jeté dans le fossé».

Puis vient une femme de 70 ans, une vieille femme comme elle le dit elle-même. «J'ai vu les gendarmes mobiles traîner un jeune et le jeter dans le camion. Dans mon cœur de mère ça n'a fait qu'un tour. Après, les parachutistes sont passés devant moi. J'ai dû tirer ma tête pour voir. L'un deux s'est écarté. Il m'a crié : «vieille salope !» Et il m'a craché à la figure. C'est pas possible que des Français se conduisent comme ça. J'ai vu les autres dans leur hélicoptère. C'était pas des visages humains mais des visages de chiens enragés».

Quelques témoins de moralité viennent ensuite dire du bien de Philippe Donnart, d'Yves Carval. Puis le procureur Constant lit la déposition d'un manifestant, M. Le Bras, arrêté de 29 février puis relâché. Il veut ainsi démontrer qu'il n'y a pas eu de brutalités. Il ne lit pas tout. Me Choucq le fait à sa place. Puis il lance : «Je ne veux pas croire que le lien de parenté de M. Le Bras avec un membre du parquet ait quoi que ce soit à voir avec le fait qu'il ait été relâché», — son frère est



Photos Sofenn



Le commissaire Gourain aux grilles du palais

deau se fâche : «Je vous préviens. Au moindre incident, je fais évacuer». Les journalistes murmurent, admiratifs : «Quelle gueule !». Bâti tout en force, c'est vrai qu'il a de la gueule, Clet Carval, 55 ans, retraité de la marine marchande.

L'interrogatoire commence par son homonyme, Yves Carval, 20 ans, agriculteur à Plogoff de profession, militaire par obligation. Il était en permission quand les gendarmes mobiles l'ont arrêté avec les autres ce soir de ratissage du 29 février.

«Racontez-nous» insiste le président. Il n'a pas grand-chose à dire. A-t-il jeté des cailloux ? Oui. Dans quelle direction. «Pas dans la direction des manifestants, pardi !». Pourquoi ? «Pour défendre la cause... Et mon gagne pain».

Au tour de Clet Carval. «Jamais eu de lance-pierres», grogne-t-il. Pas la peine d'insister. D'abord il entend mal. Ensuite personne ne le fera changer d'avis. «J'ai vu la méchanceté des forces de police qui nous envoyaient des grenades dans la gueule».

(Suite)

substitut du procureur à Nantes.

Le procureur Constant bondit et tonne : «Outrage à magistrat. Je demande une sanction !». Désarroi dans le prétoire. L'audience est suspendue. Que va-t-il se passer ? Yann Choucq va être jugé. En flagrant délit lui aussi. On cherche le bâtonnier. Il était là tout à l'heure. Mais il vient de partir. Car il est déjà tard. Plus de 18 heures.

Dehors les rues sont en rumeur. De l'autre côté de l'Odette la foule, venue soutenir les inculpés, gronde. Des cailloux volent. Répondent les grenades, puis les canons à eau. Sur les marches du palais ceux qui assistaient tout à l'heure au procès, conspuent les gendarmes mobiles. La nuit tombe. Dans le secret de leurs cabinets où ils se sont retirés, les magistrats s'énervent. «Faites évacuer le hall» ordonnent le président Bonnardeau au commissaire Gourain. Celui-ci n'est pas très emballé. «Par la force», tranche le président Bonnardeau. Alors c'est la ruée des C.R.S. dans le palais de justice.

Ils frappent et bousculent, bousculent et frappent encore. Annie Carval, la présidente du comité de défense est prise dans la mêlée, matraquée. Jean-Pierre Mignard s'interpose. Matraqué à son tour. La porte du hall s'ouvre

avec fracas. Une grappe humaine en jaillit, poussée par cette force brutale et dégingole sur le person. Un jeune homme est projeté contre la porte. Son visage heurte la vitre qui se brise et le blesse. Il s'enfuit en criant. Annie Carval cherche refuge dans un réduit qui ouvre à gauche sur le perron. Elle pleure. Les C.R.S. surgissent, la matraque haute. Le commissaire s'interpose. Ouf ! Nous allons y avoir droit.

Dehors les gendarmes mobiles arrosent et ratonnent. Ils font la chasse aux isolés. Sur le pont qui traverse l'Odette, des manifestants las de reculer s'assoient devant les matraqueurs. Il fallait oser.

La nuit est maintenant tombée. L'audience va reprendre. Les magistrats sont jugés et partie. Ils s'estiment outragés. Ils vont se rendre justice eux-mêmes. Le président Bonnardeau a perdu sa sérénité. Il est livide. L'accusé Yann Choucq se lève. Il n'a pas voulu offenser le tribunal. Son ami Jean-Pierre Mignard plaide. Cette éloquence-là il ne faut pas lui tordre le cou M. Ferré. Car elle est belle à entendre. Et pertinente. Me Mignard défend l'attitude de Me Choucq, attitude «sans réserve, sans fausse connivence, sans genuflection». Il interpelle les juges : «Êtes-vous si sûrs de bien

juger ?» Apparemment. Car après cette plaidoirie et celle de Mes Le Bihan, Thos et Riou, après s'être retirés pour délibérer, ils reviennent prononcer la sentence : 10 jours de suspension.

Yann Choucq ne pourra donc plus plaider. «Dans ce cas» dit Me Mignard, «nous ne pouvons plus assurer la défense. Je demande donc le renvoi du procès, et la mise en liberté provisoire de tous les prévenus». Rien, plaide-t-il, ne justifie leur détention. Il est précis, convaincant, émouvant aussi. Bon prince le procureur dit qu'il ne s'oppose pas au renvoi... Mais il s'oppose à la mise en liberté provisoire.

Nouvelle suspension. Il doit être 22 heures. Les avocats de Quimper sont venus en nombre soutenir leur confrère sanctionné. Ils sont indignés. Dix minutes passent. L'huissier annonce : «La Cour». On se lève. On se rassied. On attend la décision. Vincent Pergolizzi est mis en liberté provisoire. Bernard Guyader l'était déjà. Mais les sept autres resteront en prison jusqu'au 17 mars, date de la prochaine audience.

Dans la salle Plogoff crie sa colère et son mépris. La cour se retire sous les huées et les injures. L'audience de flagrant délire est terminée.



Dans la tradition religieuse



L'enterrement du C.R.S., une scène sur laquelle FR3 s'est largement attardé... et pour cause !

OUTRE le Nationalisme capiste, qui se traduit par une volonté des autochtones de garder l'entière maîtrise du mouvement anti-nucléaire, la lutte de Plogoff présente au moins une autre singularité : sa religiosité.

Le fait que le combat soit largement soutenu par les femmes du cap n'est sans doute pas étranger à ce phénomène. Il est de tradition en Bretagne littorale que les femmes esseulées des marins peuplent les églises. La pointe du Raz n'échappe pas à la tradition et les femmes y sont de foi et de culture catholiques. Rien d'étonnant donc à ce que cette mentalité influence le choix des actions et la forme qu'elles revêtent.

Une lecture symboliste des événements suffit pour s'en convaincre. Ce n'est pas un hasard si les Plogovites opposent leurs chants au mutisme insolent des gendarmes mobiles. Mieux que la parole, le chant est, par sa forme incantatoire, le mode privilégié du dialogue entre une communauté et l'être suprême, inaccessible, en l'occurrence : l'autorité. Ce n'est pas un hasard non plus si parmi les chansons que psalmodient les Capistes il se trouve justement un grand nombre de cantiques dont le plus célèbre et le plus fréquemment usité est sans doute le «*Da feiz an tadou koz*» (la foi de nos ancêtres), un hymne breton et catholique s'il en fut.

Qu'on nous comprenne bien. La religion agit ici surtout en tant que référence culturelle. Le répertoire de ces femmes est en grande partie composé de cantiques ; il est donc logique qu'elles y aient si souvent recours comme il est logique qu'une population ouvrière puise dans le répertoire révolutionnaire. Sans que la référence explicite à Dieu soit mise en avant, la lutte de cette population contre un pouvoir temporel aveugle baigne à l'évidence dans une atmosphère religieuse. Il n'est que de lire les nombreux signes apparemment bénins qui en émaillent le déroulement. Les références linguistiques par exemple y sont légion. Ne parle-t-on pas de «*la messe de 5 h*» pour désigner l'affrontement quotidien avec ce qu'on appelle aussi «*les anges*» ou «*les séminaristes*».

La mentalité religieuse se note aussi aux types d'action choisis. Alors que les CLIN prônent le gala de soutien, les Capistes préfèrent organiser des journées de deuil, voire des enterrements, disant aux militants de l'extérieur : «*L'heure n'est pas au rire mais aux larmes*». Alors que certains encouragent la violence, les Capistes semblent préférer jouer le rôle du peuple martyr défilant dans les rues avec la fronde au cou, scène qui n'est pas sans évoquer le chemin de Croix. Enfin, comment ne pas songer aux pardons, aux troménies, en voyant serpenter les longs défilés de militants sur la lande de Feunteun-Aod ?

Les Capistes ne s'en tiennent pas à cette apparence des choses. Ils ont aussi de la religion et n'hésitent pas à l'occasion à demander des comptes à ses ministres. Et le clergé déçoit car il se dérobe, s'évanouit, refuse de prendre parti. Le curé de Plogoff d'abord, ni pour, ni contre, il ne veut pas le savoir. L'évêque de Quimper, plus compromis encore pour avoir livré le petit séminaire de Pont-Croix à l'ennemi ; c'est quasiment le diable au paradis, la maison du Bon Dieu livrée au Malin. Monseigneur a beau prétendre qu'il n'y est pour rien, qu'on a réquisitionné l'édifice, il ne convainc personne car il aurait pu le dire plus tôt, avant d'y être acculé par la vox populi.

Cette population à qui l'église a enseigné le sens du bien et du mal, ce peuple que la religion a rendu manichéen, est en train de perdre son catéchisme devant le ventre mou d'un clergé qui pour une fois refuse de lui montrer la voie à suivre, pire, un clergé qui ne bronche pas alors que le loup est dans la bergerie.

X.M.

LUNDI 17 MARS; Quimper a repris son mauvais air de ville en état de siège. On dit qu'il y a 1 500 ou 1 800 C.R.S. On dit aussi que les canons à eau cracheront des colorants indélébiles. Au Palais de Justice, il faut montrer patte blanche. Les CRS commencent par refuser l'entrée aux journalistes. La carte de presse, ils s'en foutent. «Il faut une autorisation du procureur». Pour parler avec le commissaire Morinaux qui nous renvoie au commissaire Gourain. Enfin on peut entrer.

A 14 heures, le procès commence. La défense s'est enrichie d'un avocat : Me Henri Leclerc. Pascale Boubour, Alain Le Lagadec, Jean-Pierre Kergoat, prennent place dans le box des accusés. Les six autres prévenus vont assister en spectateurs à leur interrogatoire. Mais auparavant Me Choucq, puis Me Leclerc vont constater que le public qui assiste à l'audience a été sélectionné, alors que «pour le bon exercice de la justice, l'accusé devrait être libre et anonyme». Le président prend acte.

Tour à tour, Pascale Boubour, Alain Le Lagadec, Jean-Pierre Kergoat racontent dans quelles circonstances ils ont été arrêtés. Ils étaient venus à Plogoff dans la nuit qui suivit le ratisage du 29 février. Ils étaient derrière les barricades quand un commando de parachutistes prit en chasse le groupe de personnes auquel ils s'étaient mêlés. Les deux jeunes gens expliquent qu'ils furent frappés à coups de pied, de poing, de matraque. La jeune fille aussi a été malmenée.

«Mais vous n'avez pas dit tout cela aux gendarmes qui vous interrogeaient», s'étonne le président.

Me Leclerc : «Pas étonnant. Ils font plus confiance à leurs juges qu'aux gendarmes !».

Les deux jeunes gens avaient-ils des pierres dans leurs poches ? Ils l'avouent. Mais il s'est passé une chose étrange. Sur place, le lieutenant Vignolles, chef du commando, les a fouillés, a trouvé ces cailloux et les a jetés. Il va le confirmer lui-même. Or, à Pont-Croix, les autres gendarmes, chargés de les interroger, leur ont aussi déniché des pierres dans les poches. Plus : un procès-verbal fait état d'un scellé qui aurait été paraphé par Alain Le Lagadec et qui contiendrait ces fameux cailloux.

«Qu'on nous les montre !» demandent les avocats. Hélas, ils sont introuvables.

«Alors il y a eu destruction de pièces à conviction !», s'exclame Me Leclerc. «Je ne doute pas que M. le procureur, qui est très sévère, prendra les réquisitions qui s'imposent contre le gendarme qui a détruit ces pièces». Durant plusieurs minutes, il exploite l'avantage. Le procureur Constant est rouge de dépit. Ils se fâchent, hurlent qu'il n'a pas de conseils à recevoir.

Les cailloux du délit

Entre l'unique témoin de l'accusation, le lieutenant Vignolles. Rapport militaire. Questions des avocats. A propos des pierres qu'il a jetées lui-même, il dit qu'il a su plus tard que d'autres avaient été trouvées sur les «individus» qu'il avait arrêtés.

Me Leclerc bondit : «Comment l'a-t-il su ? Il parle aux enquêteurs ! On viole le secret de l'instruction !...».

Le procureur passe du rouge au blanc. Il est livide. Le lieutenant Vignolles risque des explications vaseuses. Puis on en

vient aux coups.

— «Les prévenus ont été frappés ?

— Nous avons des techniques d'immobilisation.

— Lesquelles ?

— Des techniques de close-combat. Par exemple on tord le bras dans le dos de l'homme qu'on veut immobiliser.

— Est-ce que ce sont ces techniques-là qui laissent des hématomes dans le cou, sur le visage ?...».

Le lieutenant Vignolles n'a plus rien à répondre. Autre question : «Les trois jeunes gens qui ont été arrêtés, l'ont-ils été parce qu'ils exerçaient des violences ou parce qu'ils couraient moins vite que les autres ?». Le chef du commando para ne réussir pas à démontrer le contraire. «Alors nous allons juger un délit de course !», s'exclame Me Leclerc.

Les paras ont-ils injurié les prévenus ? Il le nie. «Mais vos hurlements ?», insiste la défense. «C'est pour donner du cœur au ventre des hommes qui vont

charger».

Edifiant tout cela ! Le lieutenant Vignolles sort. Louis le Pen, député socialiste, premier témoin de la défense, le remplace à la barre. Son témoignage porte sur «l'information tronquée, la démocratie bafouée, l'impression donnée aux Bretons que leur pays est un espace d'agression». Après lui, François Le Bras, celui dont Me Choucq avait dit «Je ne veux pas croire que...», vient dénier au procureur le droit de se servir de sa déposition pour laisser croire que les gendarmes n'auraient pas exercé de violences. Suivent des témoins de moralité.

Les pierres de la liberté

Et c'est le réquisitoire du procureur Constant. Eloge de la loi anti-casseur. «Le tollé que provoque son application suffirait à la justifier». Eloge de la répression : «Il vous appartient d'être dissuasifs. Contre les trublions de tous poils ; contre les minorités

turbulentes ; contre les renégats qui n'ont de courage que lorsqu'ils sont cachés dans la foule».

6h contre le nucléaire

Contre le nucléaire, contre la répression et pour la libération des otages de Plogoff, le CLIN de Morlaix organisé six heures de spectacles et de débats au théâtre. Pour la chanson et la musique, Claude Besson, Michel Maillard et son groupe. Pour le cinéma, Félix Le Garrec avec le montage qu'il vient de réaliser sur Plogoff et deux autres films, «Voyage au cœur des centrales» et «L'entraînement des C.R.S.». Pour les débats, des habitants de Plogoff et des personnes travaillant dans le domaine nucléaire.



Filtrage devant le palais. Dans la salle d'audience, des avocats et des journalistes.

Plogo

Miz genver mil nav c'hant ha pevar ugent...
Tour Maine-Montparnasse...
C'hwez saniou !
Paper eolek !
Peulgael glas-wenn goleinet skritel-loù...
Bill-raz, Mac Adam du, luc'hus.
Glaw, diankadennoù...
Pladennoù Norz-América.
Gast-Ker !
Gand daou-lagad lived drol...
Kambr ar kannaded.
Plogo...
C'hwec'h kant archerien du.
Flied barzh ar presbital Pont-e-Kroaz...
Eskopti... Sujidigezh !
Hed...
Feunteun aod, awel fur !
Horosou milvedoù !
Buhez ha kigennoù !
Hal-mor...
Maouezed...
Grenadenn barzh muzetenn !
Trouz heuzoù e-pad an noz...
Kreizenn nukleel :
Tredan 'wid Bariz !
An Ankoù 'zo o Kantren dre aman Ankou, an Ankou war ar bruchedoù.
Plogo o brucheta gand ar re an E.D.F.
Plogo dalc'het...
Lakrimojenn...
Plogo war sav 'wid buhez ar c'hap A dal fasou du an archerien...
Lakeson du !
Miz c'hwevrer...
Ugen mil kendiskulierien dindan ar glaw !
Nann d'an distruj nukleel !
Setu tout !

Yann Saig
Karadeg.

Jean-Pierre Kergoat libéré



«Réquisitoire absurde et insensé», répond Me Riou. Méthodiquement, cas par cas, il entreprend de démonter l'accusation. Après lui, Me Mignard monte aux créneaux. «Vous n'êtes pas les garants de l'ordre», rappelle-t-il aux juges. «On vous demande de rendre la justice». Puis il s'adresse au procureur. «Vous êtes du côté des fusils. Nous, nous sommes du côté des pierres. Et je sais, moi, que la liberté est toujours du côté des pierres». Il en prend pour son grade le procureur : «Vous n'êtes pas procureur de roi, mais procureur de la République...».

Me Choucq revient aux faits et à la procédure. Il soutient qu'en droit les poursuites sont mal fondées. Enfin Me Leclerc demande aux juges de comprendre comment et pourquoi la violence naît dans une société. «Ne regrettez pas vos 15 jours de prison» dit-il aux prévenus. «Sans vous la France ne saurait pas qu'il y a ici des gens qui se battent pour leur pays».

Le tribunal se retire pour délibérer. Il est près de 20 heures. Dehors les C.R.S. matraquent, les agents du corps urbain font du rodéo en mini-bus et ratonnent. Le verdict ne tombera qu'après 22 heures. Vincent Pergolizzi est relaxé, Bernard Guyader est condamné à 15 jours avec sursis et Philippe Quéré à 15 jours fermes. Jean-Pierre Kergoat, Alain Le Lagadec, Pascale Boubour, Clet et Yves Carval, Philippe Donnat sont condamnés à un mois. Mais «le tribunal estime qu'il n'y a pas lieu de les maintenir en détention». Yves Carval n'a pas très bien compris. Il nous interroge : «Qu'est-ce que ça veut dire ?».

«— Vous sortez tous»

«— Vous êtes sûrs ? N'allez pas nous donner de faux espoirs !».

Enfin convaincu, il se tourne vers les autres : «On est libre les gars !». Pas encore. Il faut retourner à la prison pour les formalités de levée d'écrou. Vers 23 heures, ils en sortent, fêtés, embrassés par les parents, les amis. Ouf ! Plogoff a vraiment gagné sa première grande bataille.

Pierre Duclos